

**MARSEILLE, 21 mars 2008 (AFP) -  
Cercle Concorde: un neveu de Roland Cassone mis en examen  
et écroué**

Un neveu de Roland Cassone, le présumé "parrain" mis en examen en décembre dans l'affaire du cercle de jeux parisien Concorde, a été mis en examen vendredi à Marseille et écroué, dans le cadre de ce dossier, a-t-on appris de source proche de l'enquête. Théophile Skillaz, 51 ans, arrêté mardi dans la région marseillaise, a été mis en examen pour "extorsion en bande organisée, association de malfaiteurs et non justification de ressources". Par ailleurs, Jacques Venturi, fils d'une ancienne figure du réseau de trafic de drogue "French Connection", a également été mis en examen dans cette affaire pour "blanchiment en bande organisée, association de malfaiteurs et recel". Il a été placé sous contrôle judiciaire. L'oncle de M. Skillaz, Roland Cassone, 63 ans, fiché au grand banditisme en dépit d'un casier judiciaire quasi vierge, est considéré par les policiers comme l'un des grands "parrains" du sud de la France. Il a été écroué début décembre pour blanchiment, association de malfaiteurs et détention d'arme lors d'un vaste coup de filet visant le Cercle Concorde, rouvert fin 2006 à Paris. L'ex-officier de gendarmerie Paul Barril et un banquier suisse, François Rouge, ont également été mis en examen et incarcérés dans cette affaire, M. Barril ayant été relâché en janvier après versement d'une caution. L'homme d'affaires Paul Lantieri, qui avait repris le Concorde avec François Rouge, est en revanche toujours en fuite. Le ciblage de ses activités commerciales à Paris et à Aix-en-Provence, où il avait repris la brasserie "La Rotonde" après l'explosion de sa boîte de nuit l'Amnésia à Bonifacio en 2000, a été à l'origine de l'affaire. Les enquêteurs soupçonnent le Cercle Concorde, fermé depuis novembre, d'avoir fonctionné "comme un casino" et non comme un cercle où les conditions de jeu, régies par un décret de 1947, prévoient un équilibre des gains et des pertes entre les joueurs. "A partir d'un moment, l'argent joué au Concorde était gagné, dans une très large mesure, par les propriétaires du cercle" qui l'appréhendaient et le détournaient de façon illicite, expliquait récemment une source proche de l'enquête. L'interpellation du neveu de Roland Cassone serait précisément liée à des redistributions d'argent qui ont vu s'opposer au cours de l'année 2007 des clans mafieux, marseillais et corses, voulant prendre le contrôle du cercle et s'accaparer ses revenus lucratifs.